

Fiche de données de sécurité

Préparé: 18-06-2018

Version: 1.3

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: Sterling Silver Dip/Sølvrens

Code produit: 700/2350

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Nettoie argent et plaqué argent rapidement et en douceur des objets.

Utilisation déconseillée: Utiliser uniquement dans les conditions décrites ci-dessus, toute autre utilisation doit avoir lieu en concertation avec le fournisseur.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

Sterling Polish Company A/S

Nybrovej 95

DK-2820 Gentofte

Tlf.: +45 45 87 70 44

www.sterlingpolish.dk

Contact et mail:

Hans Rasmussen, hgr@sterlingpolish.dk

Service responsable:

mediator A/S, Centervej 2, DK - 6000 Kolding. Consultant: DH

1.4. Numéro d'appel d'urgence

I.N.R.S.:+33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP (1272/2008): Carc. 2; H351, Repr. 2;H361d, Aquatic Chronic 3;H412.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir rubrique 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement:

Attention

Conformément au règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

Susceptible de provoquer le cancer. (H351)

Susceptible de nuire au fœtus. (H361d)

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. (H412)

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. (P101)

Tenir hors de portée des enfants. (P102)

Se procurer les instructions avant utilisation. (P201)

Éviter le rejet dans l'environnement. (P273)

Porter des gants de protection /un équipement de protection des yeux/du visage. (P280)

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. (P308+P313)

Éliminer le contenu/récipient dans conformément aux réglementations locales sur les déchets. (P501)

2.3. Autres dangers

Le produit contient des substances soupçonnées d'être cancérogènes.

Le produit contient des substances soupçonnées de réduire la fertilité.

Autres remarques:

-

Autre:

-

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1./3.2. Substances/Mélanges

Substances	No.-Index	No.-CAS/ CE	Classification-CLP	w/w %	Note
Thiourée	612-082-00-0	62-56-6/ 200-543-5	Acute Tox. 4;H302, Carc. 2;H351, Repr. 2;H361d, Aquatic Chronic 2;H411	1-5	-

Veuillez vous reporter au rubrique 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases H.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation: Sortir à l'air frais. Placer l'accidenté sous surveillance. Consulter un médecin en cas de malaise.

En cas d'ingestion: Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise.

En cas de contact avec la peau: Enlever les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas de malaise.

En cas de contact avec les yeux: Rincer immédiatement à l'eau (de préférence avec un rince-oeil) durant au moins 5 minutes. Bien ouvrir l'oeil. Le cas échéant, enlever les lentilles de contact. Consulter un médecin.

Conseils généraux: En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets cancérigènes: Le produit contient des éléments qui sont considérés comme, ou sont avérés être, cancérigènes. Les produits sont soit classés comme cancérigènes ou bien figurent dans la liste des produits cancérigènes de l'inspection du travail. Ces produits sont concernés par les Règles de la Commission de prévention des risques du cancer. Les substances peuvent être actives par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Toxicité de reproduction: Le produit contient des substances tératogènes qui peuvent occasionner des malformations à la naissance. L'effet sur l'enfant peut être ; la mort, des malformations, un développement retardé ou des dysfonctionnement fonctionnels.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Incendie environnant: Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse, de la neige carbonique ou un brouillard d'eau. Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas directement inflammable. Eviter l'inhalation des vapeurs et fumées – aller à l'air frais. Des fumées dangereuses se forment en cas d'incendie. En cas d'incendie, le produit dégage une fumée dense et noire. L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé.

5.3. Conseils aux pompiers

Faire détruire l'eau contaminée qui a servi à éteindre l'incendie. Les pompiers doivent utiliser l'équipement de sécurité approprié. S'il existe un risque d'exposition aux vapeurs et gaz de combustion, un appareil respiratoire isolant doit être porté.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les secouristes: Equipement de protection, voir rubrique 8. Eviter d'inhaler et tout contact avec la peau ou les yeux. Personnel d'intervention d'urgence: le port d'une combinaison de protection répondant à la norme EN 368, type 3, est recommandé. Rester contre le vent / se tenir à distance de la source.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser le produit pénétrer dans les égouts et/ou dans les eaux de surface - voir rubrique 12. Informer les autorités si le produit a pollué le sol, contaminé l'environnement aquatique ou pénétré dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Bloquer la progression des déperditions et les absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant, puis transporter ces déperditions dans des récipients à déchets appropriés. Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon. Pour l'élimination, voir rubrique 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir ci-dessus.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se reporter au rubrique 8 pour prendre connaissance des consignes d'utilisation et des mesures individuelles de protection. Travailler en utilisant un ventilateur aspirant efficace (par exemple ventilateur d'aspiration). Un accès à l'eau courante et un équipement pour le lavage des yeux doit être prévu.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Il est conseillé de conserver le produit en sécurité, hors de portée des enfants et à distance des denrées alimentaires, de la nourriture pour animaux, des médicaments, etc. Conserver dans l'emballage original étroitement fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir utilisation rubrique 1.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition UE (INRS ED 984): -

Valeur de la DNEL/PNEC:

DNEL – Thiourée:

Travailleurs

Inhalation - Chroniques Systémiques 1 mg/m³
Cutanée - Chroniques Systémiques 3.4 mg/kg bw/day

Consommateurs

Inhalation - Chroniques Systémiques 0.2 mg/m³
Cutanée - Chroniques Systémiques 1.7 mg/kg bw/day
Orale - Chroniques Systémiques 0.1 mg/kg bw/day

PNEC – Thiourée:

Eau douce 0.01 mg/L
Intermittent releases (Eau douce) 0.038 mg/L
Eau de mer 0.001 mg/L
Sol 2.725 mg/kg soil dw

8.2. Contrôles de l'exposition

Donnée non disponible.

Contrôles techniques appropriés

Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux. Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Équipement de protection individuelle:



Protection respiratoire:	En cas de ventilation insuffisante, utiliser un masque respiratoire avec filtre A2/P2 (EN 136/140/145). Les filtres ont une durée de vie limitée (doivent être changés). Lisez les instructions du fabricant.
Protection des mains:	Utiliser des gants de protection de type caoutchouc nitril (EN 374). Durée de pénétration: N/A. Changer de gants immédiatement en cas de contamination et se laver les mains avec de l'eau et du savon.
Protection des yeux/du visage:	Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux (EN166).
Protection de la peau	Vêtements de travail spécifique devrait être utilisé.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Assurez vous, lorsque vous utilisez le produit, qu'un matériau de barrage est disponible à proximité immédiate. Utilisez, dans la mesure du possible, un plateau de préhension pour collecter les déversements pendant le travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Clair Liquide
Odeur:	-
Seuil olfactif:	
pH:	-
Point de fusion/point de congélation (°C):	-
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C):	-
Point d'éclair (°C):	-
Taux d'évaporation:	-
Inflammabilité (solide, gaz):	-
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité (vol-%):	-
Pression de vapeur (Pa):	-
Densité de vapeur:	-
Densité relative:	1,01
Solubilité(s):	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	-
Température d'auto-inflammabilité (°C):	-
Température de décomposition (°C):	-
Viscosité:	-
Propriétés explosives:	-
Propriétés comburantes:	-

9.2. Autres informations

Température d'inflammation:	-
Liposolubilité:	-

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

N'est pas réactif.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun effet connu.

10.4. Conditions à éviter

Aucun effet connu.

10.5. Matières incompatibles

Aucun effet connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun, si le stockage est fait conformément aux recommandations.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë: Son ingestion peut indisposer.

Composant	Voie d'exposition	Espèce	Test	Résultat
Thiourée	Inhalation	Rat	LC50 / 4 Heures	> 195 mg/m ³ air
Thiourée	Dermique	Lapin	LD50	> 2800 mg/kg bw

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Peut provoquer une irritation de la peau et des rougeurs.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Peut provoquer une irritation de l'oeil.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

Mutagenicité sur les cellules germinales: Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

Cancérogénicité: Le produit contient du Thiourée, substance soupçonnée d'être cancérogène.

Toxicité pour la reproduction: Ce produit contient du Thiourée, un composé soupçonné d'affecter la capacité à procréer.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique: Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée: Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

Danger par aspiration: Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Composant	La durée du test	Espèce	Test	Résultat
Thiourée	48 Heures	Poisson	LC50	> 10000 mg/L

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Le potentiel de dégradation des eaux résiduelles.	Test	Résultat
Thiourée	Non	OECD Guideline 301 C	34 jours: 0%

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Potentiel de bioaccumulation	LogPow	BCF
Thiourée	Non	-0.92	-

12.4. Mobilité dans le sol

Aucun effet connu.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le produit conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur pour le traitement des déchets. Résidus et déchets doivent être collectés dans des récipients fermés étanches et remis au centre municipal de réception pour les déchets dangereux.

Code-EAK

16 05 08

15 02 02

Marquage spécifique:

-

Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas couvert par la réglementation sur le transport de marchandises dangereuses par route et par mer, conformément à ADR et à IMDG.

14.1 -14.4.

-

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans rapport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

-

Restrictions professionnelles:

-

Autres remarques:

-

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Sans.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information supplémentaire:

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE).

Text complet des Phrases-H citées dans les rubriques 2 et 3:

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H351 - Susceptible de provoquer le cancer.

H361d - Susceptible de nuire au fœtus.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Klassificering i henhold til forordning (EF) nr. 1272/2008:	
Carc. 2;H351	Méthode de calcul
Repr. 2;H361d	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3;H412	Méthode de calcul

Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité:

REACH: REACH Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals. [Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques].

CLP: Classification Labelling Packaging Regulation (Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage). Règlement (CE) n° 1272/2008.

N° CAS.: Numéro du Chemical Abstract Service.

Numéro CE.: Numéro EINECS et ELINCS (voir également EINECS et ELINCS).

DNEL: Dose dérivée sans effet.

PNEC: Concentration(s) prédite(s) sans effet.

STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles.

DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane).

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

EC50: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique.

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

Autre:

-

Changements ont été apportés dans les points suivants:

1-16.

Cette fiche annule et remplace la version:

1.2 (26-10-2017).
